

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 21 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 21 juin à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 15 juin 2023, s'est réuni en la salle des chênes à COUFFE, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 17

Nombre de délégués participant au vote : 15

Titulaires présents :

Elus Couffé : Frédéric DELANOUE, Daniel PAGEAU, Suzanne LELAURE, Roseline VALEAU,

Elus Le Cellier : Philippe MOREL, Céline VERMOSEN (pouvoir de Michaël DAVID)

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Stéphanie BÉRITAUULT, Déborah SIDDI

Elus Mouzeil : Florence BEZIER, Daniel GARNIER, Damien LE BRESTEC, Jacqueline LE TEXIER, Daniel MOULIN

Suppléants présents :

Elus Couffé : MBILEMBI BOMODO Eugénie, Cécile COTTINEAU

Elus Ligné : Guillaume NIEL (pouvoir de Maurice PERRION), Anita MENET

Suppléants absents excusés :

Elus Couffé : Sylvie FEILLARD, Sylvie LE MOAL

Elus Le Cellier : Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Stéphanie HERBETTE, Didier PICAT

Elus Ligné : Mélanie BRIAULT, Aurélie VASSAULT DUVAL

Elus Mouzeil : Benoît DESORMEAUX, Marina JULIENNE, Marie RAFFIN, Nathalie TRUN

Titulaires absents excusés :

Elus Le Cellier : Aurélie AUDRAIN, Michaël DAVID (pouvoir à Céline VERMOSEN),

Elus Ligné : Maurice PERRION (pouvoir à Guillaume NIEL)

Secrétaire de séance : Stéphanie BÉRITAUULT

N°21.06.2023-12 CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE SERVICE POLYVALENT OUVERT AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE POLYVALENT A TEMPS NON COMPLET (20H HEBDOMADAIRE) – CRECHE DES LUCIOLES

Madame la Présidente explique que conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au comité syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Il est apparu nécessaire de créer un poste d'agent de service polyvalent à temps non complet (20h hebdomadaire) à la crèche des lucioles afin de pouvoir assurer un taux d'encadrement suffisant des enfants lors de la préparation des repas. En effet, l'organisation mise en place jusqu'alors sur les temps de repas conduisait à ne pas respecter le taux d'encadrement puisqu'un agent comptant dans le taux d'encadrement était contraint d'aller en cuisine pour préparer des repas.

La création de ce poste permettrait par ailleurs de confier à cet agent des tâches de nettoyage de linge et des espaces permettant aux professionnels de la petite enfance de se consacrer pleinement à l'enfant.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 15	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

- Créer un emploi d'agent de service polyvalent à TNC (20h hebdo)
- Cet emploi est ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois Adjointes techniques territoriaux
Rémunération fixée en référence à la grille indiciaire du grade de l'agent recruté
Montant maximal des primes de l'IFSE attaché à son cadre d'emplois et son groupe fonctions
- Dit qu'il sera fait application des dispositions des articles L332-14 et L332-8 du code général de la fonction publique et que le poste pourra être pourvu par un agent contractuel le cas échéant, permettant le recrutement d'un agent contractuel,
- Charger la Présidente ou son représentant de procéder à toutes les formalités nécessaires au recrutement
- Préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023

Pour extrait conforme aux registres

La Présidente,
Anne-Marie CORDIER


SIVOM du Secteur de Ligné
3 place de la Perretterie
44850 LIGNÉ
Tél : 02 51 12 20 04
sivomligne@orange.fr

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le :